

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales  
- *pilier Migration et citoyenneté* - de

Madame Morgane Éléonore MINGUELY

**« C'est pour ça que j'ai quitté la Suisse »  
Étude mixte des « mouvements secondaires irréguliers » au  
départ de la Suisse, en direction d'autres États membres de  
l'UE/AELE**

aura lieu le

**18 février 2021 à 14h00**

Soutenance en ligne : <https://unine.webex.com/meet/etienne.piguet>

Directeur de mémoire : Étienne PIGUET

Experte : Joëlle MORET

**Résumé :**

La thématique des « mouvements secondaires irréguliers » au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) n'est pas tout à fait récente. Depuis la fin du XXème siècle, elle a fait l'objet d'un petit nombre de recherches en sciences sociales, adoptant majoritairement un point de vue macrosociologique. Très peu d'entre elles portent toutefois sur la Suisse.

Basée sur des données quantitatives et qualitatives, la recherche présentée dans le cadre de ce mémoire de Master traite des « mouvements secondaires irréguliers » au départ de la Suisse, en direction d'autres États membres de l'UE/AELE, d'un point de vue microsociologique. L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre ces mouvements au moyen de trois angles d'approche différents : les profils des personnes qui entreprennent de pareils mouvements, les raisons qui les poussent à réaliser ces mouvements et leurs façons de percevoir leur situation actuelle.

Il ressort de cette recherche que ces mouvements seraient entrepris avant tout par des hommes âgés de 18 à 30 ans environ. Les pays d'origine les plus représentés lors de ces mouvements seraient l'Érythrée et l'Afghanistan. Quant au statut légal détenu auparavant en Suisse, il s'agirait principalement du permis N (requérant-e d'asile). Par ailleurs, les résultats issus de cette recherche indiquent également que la raison principale d'entamer ces mouvements résiderait dans l'absence de (meilleur) permis de séjour en Suisse. En effet, ne posséder aucun permis de séjour ou en détenir un estimé insatisfaisant inciterait de nombreuses personnes à tenter leur chance dans d'autres États membres de l'UE/AELE. À l'égard des façons dont les personnes qui se lancent dans ces mouvements perçoivent leur situation actuelle, l'absence de (meilleur) permis de séjour jouerait une fois de plus un rôle prépondérant. En effet, les participants à cette recherche se disant satisfaits sont ceux qui possèdent aujourd'hui un permis de séjour similaire au permis B réfugié-e (autorisation de séjour).